

# POLITIQUE DE VOLONTARIAT

Grande Bataille 2025

Version 1, Février 2025



# TABLE DES MATIÈRES

|   |   |
|---|---|
| NOTRE MISSION.....                            | 1 |
| LA POLITIQUE DE VOLONTARIAT .....             | 1 |
| PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS..... | 1 |
| FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL.....                   | 2 |
| Définitions.....                              | 2 |
| Soumettre sa candidature.....                 | 2 |
| Déroulement lors de la Grande Bataille.....   | 3 |
| Ajustements lors de la Grande Bataille .....  | 3 |
| Rencontres des volontaires.....               | 4 |
| CODE DE CONDUITE DES VOLONTAIRES .....        | 4 |
| Présence et ponctualité.....                  | 4 |
| Fonction et comportement.....                 | 5 |
| Alcool et substances illicites.....           | 5 |
| Autres attentes du Duché de Bicolline .....   | 6 |
| AVANTAGES D'ÊTRE VOLONTAIRE.....              | 6 |

Le genre masculin est utilisé dans le présent document comme genre neutre et inclusif.  
L'emploi du genre masculin a uniquement pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.

# NOTRE MISSION

Permettre à nos participants d'être l'incarnation vivante de leur imaginaire et de le vivre pleinement dans un lieu unique qui transcende la réalité.

# LA POLITIQUE DE VOLONTARIAT

La *Politique de volontariat* (ci-après la Politique) a été développée à l'intention des personnes désirant être volontaires lors de la Grande Bataille de Bicolline (ci-après Grande Bataille) et se veut un survol des renseignements nécessaires pour le dépôt de sa candidature.

Consultez attentivement la Politique car vous y trouverez sans doute les réponses à vos questions. Si à la suite de la lecture de ce document vous avez d'autres interrogations, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse [benevolat@bicolline.org](mailto:benevolat@bicolline.org) : il fera plaisir à notre Responsable Volontaires de vous répondre dans les plus brefs délais!

Veillez également noter que la Politique pourrait être modifiée ou mise à jour sans préavis. Vous trouverez toujours la dernière version à jour à l'adresse suivante : <https://bicolline.org/volontaires>.

# PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Lors de votre inscription en tant que volontaire, des renseignements personnels sont recueillis : nom, prénom et courriel. Ces renseignements ne sont recueillis qu'aux seules fins de :

- Communiquer avec les participants ayant démontré un intérêt pour le volontariat lors de la Grande Bataille.
- Assurer le suivi de l'inscription en tant que volontaire.
- Envoyer un sondage de satisfaction après l'événement.

# FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

## DÉFINITIONS

En 2018, nous avons établi une différence entre « volontariat » et « bénévolat ».

- Le **volontaire** profite de certains avantages définis dans la présente Politique s'adressant principalement aux participants de la grande Bataille désirant s'impliquer auprès du Duché de Bicolline (ci-après le Duché).
- Le **bénévole** est une personne offrant son temps lors de la Grande Bataille, mais qui ne sera pas couvert par la présente Politique.

## SOUMETTRE SA CANDIDATURE

Il va sans dire que la réussite d'un événement d'envergure comme la Grande Bataille repose en grande partie sur le travail acharné accompli par les diverses équipes de volontaires qui ont à cœur le succès de cette grande aventure. La mise sur pied de ces équipes est un travail de coordination de longue haleine qui commence dès le lancement de l'équipe de coordination en janvier, période à laquelle le Duché commence à recruter ses effectifs volontaires.

Les tâches pour lesquelles le Duché a besoin de volontaires se répartissent en plusieurs grandes catégories :

1. Accueil et accès au site (débarcadère, ambassadeurs, etc.) [accueilGB@bicolline.org](mailto:accueilGB@bicolline.org)
2. Soutien technique et opérations sur le terrain [benevolat@bicolline.org](mailto:benevolat@bicolline.org)
3. Urbanisme (circulation et placement) [urbanisme@bicolline.org](mailto:urbanisme@bicolline.org)
4. Sécurité (soigneurs, prévention incendie, brigades, etc.) [securite@bicolline.org](mailto:securite@bicolline.org)
5. Animation et soutien au jeu [maitredejeu@bicolline.org](mailto:maitredejeu@bicolline.org)
6. Vie festive et culturelle (Vie du Duché) [vieduduche@bicolline.org](mailto:vieduduche@bicolline.org)
7. Tournois [tournois@bicolline.org](mailto:tournois@bicolline.org)
8. Combat (homologation, escarmouches, maréchaux) [combatGB@bicolline.org](mailto:combatGB@bicolline.org)

Afin de soumettre votre candidature, vous devez contacter le responsable de la catégorie identifié ci-dessus. Pour soumettre votre candidature en tant que volontaire sur une base générale pour la Grande Bataille, veuillez contacter le Responsable Volontaires au [benevolat@bicolline.org](mailto:benevolat@bicolline.org) en précisant vos intérêts et disponibilités.

L'envoi de votre candidature confirme que :

1. Vous avez lu la présente Politique et que vous comprenez et acceptez les conditions inhérentes à celle-ci, notamment en ce qui a trait au *Code de conduite des volontaires*.
2. Vous acceptez de recevoir des communications en lien avec le volontariat lors de la Grande Bataille (courriels et sondage).

Une fois votre candidature envoyée, vous recevrez un courriel de confirmation de la part de l'équipe de coordination ou du Responsable Volontaires qui détaillera les renseignements pertinents à votre participation en tant que volontaire.

## DÉROULEMENT LORS DE LA GRANDE BATAILLE

Lors de l'événement lui-même, à moins d'avis contraire, les volontaires doivent se présenter avant le début de leur bloc horaire au poste défini par leur coordonnateur afin de confirmer leur présence ainsi que récupérer une écharpe volontaire et tout équipement nécessaire à l'accomplissement des tâches assignées.

## AJUSTEMENTS LORS DE LA GRANDE BATAILLE

Le Duché est toujours reconnaissant du temps et de l'énergie que les volontaires investissent dans l'aventure qu'est la Grande Bataille. Cependant, il arrive parfois qu'une situation survienne et que vous ne puissiez pas vous présenter à un bloc horaire qui vous était assigné. Si pareil cas survenait, sachez qu'il est de votre responsabilité d'en aviser votre chef d'équipe, votre responsable, un coordonnateur ou le Responsable Volontaires le plus rapidement possible afin que nous puissions regarder les possibilités ensemble. Si votre bloc de volontariat ne peut être remplacé par une autre tâche, il faudra, par souci d'équité pour tous les autres volontaires, réévaluer les avantages qui vous ont été octroyés. Le Duché vous contactera à ce sujet, le cas échéant.

Si toutefois la situation inverse se produisait, c'est-à-dire que vous souhaitez prendre des tâches et blocs horaires supplémentaires, sachez que votre implication renouvelée est toujours appréciée. Présentez-vous à un coordonnateur ou au Responsable Volontaires pour indiquer vos disponibilités supplémentaires. Sachez cependant que l'application de la Politique est offerte aux volontaires ayant confirmé leurs tâches avant le 31 juillet. Toute personne offrant leur temps sur une base spontanée le fera à titre bénévole.

## RENCONTRES DES VOLONTAIRES

*Une rencontre des volontaires obligatoire se tiendra virtuellement au plus tard la semaine qui précède la Grande Bataille.* Les volontaires devront y assister car des renseignements essentiels seront divulgués et des formations pourraient être données pour des postes plus spécifiques. Les renseignements relatifs à cette réunion seront envoyés aux volontaires ayant confirmé leur implication au plus tard trois (3) semaines avant la tenue de la Grande Bataille.

Afin de remercier ses volontaires, le Duché soulignera encore cette année leur participation lors d'une soirée spéciale dans le cadre de la Grande Bataille.

Rejoignez-nous à l'Auberge le samedi soir de la Grande Bataille  
afin de participer à la Soirée des volontaires!

## CODE DE CONDUITE DES VOLONTAIRES

Chaque année, le Duché a besoin de personnes passionnées et engagées pour rejoindre l'équipe de volontaires de la Grande Bataille. Nous sommes reconnaissants du dévouement que ses volontaires apportent à l'événement puisqu'ils accomplissent de nombreuses tâches qui contribuent à en faire un événement unique à la notoriété internationale.

En tant que volontaire à la Grande Bataille, il y a néanmoins un code de conduite que vous êtes tenus de suivre pour que tous puissent vivre une expérience amusante, sécuritaire, respectueuse et équitable durant l'événement. Vous devenez, l'espace d'une semaine, un représentant du Duché lorsque vous êtes sur le terrain et portez les couleurs bleu et jaune de l'hippocampe. Les participants ne feront pas de différence que vous soyez à votre première expérience ou à votre cinquième Grande Bataille car, ici, l'habit fait le moine.

Voici les attentes du Duché envers ses volontaires. Évidemment, outrepasser le bon sens quant aux points suivants pendant l'événement implique une réévaluation du partenariat entre le volontaire et le Duché.

### PRÉSENCE ET PONCTUALITÉ

La programmation étant très chargée, il est impératif de se présenter pour ses blocs horaires et de n'accuser aucun retard.

La priorité pour le Duché et les volontaires est d'assurer un service de qualité aux participants. Ainsi, si vos disponibilités ont changé depuis votre confirmation initiale, il est de votre responsabilité d'en informer votre chef d'équipe, votre responsable, votre coordonnateur ou le Responsable Volontaires avant la tenue de l'activité.

## FONCTION ET COMPORTEMENT

Il faut en tout temps demeurer professionnel et efficace dans les tâches assignées. Afin d'assurer une expérience agréable tant aux volontaires qu'aux participants, nous vous demandons d'avoir une attitude proactive et engagée.

- Le respect d'autrui est toujours de mise et doit se refléter dans vos interactions avec les participants, les autres volontaires et le personnel du Duché. Si des éléments extérieurs ou des participants nuisent à votre efficacité ou à votre bien-être, rappez l'incident à votre chef d'équipe, votre responsable, votre coordonnateur ou le Responsable Volontaires pour ainsi améliorer votre expérience.
- Toutes les tâches ont pour but de permettre une expérience agréable pour les participants. Il faut donc un comportement approprié à cet objectif. Ce comportement devrait également se refléter dans les relations avec les volontaires, l'équipe de coordination et le personnel du Duché.
- Le professionnalisme exige un respect de la confidentialité en lien avec votre rôle de volontaire, que celui-ci soit en jeu ou hors-jeu.
- Il est du devoir de tous de protéger les gens du harcèlement et de la discrimination sous toutes ses formes et de référer toute plainte à un coordonnateur ou responsable sur le site. L'application des [valeurs et différentes politiques du Duché](#) est la responsabilité de tous.
- Il est primordial de protéger la propriété, le matériel et les accessoires appartenant à des participants ou au Duché.

## ALCOOL ET SUBSTANCES ILLICITES

Les volontaires qui portent les couleurs de Bicolline doivent montrer l'exemple : ils ne peuvent ni être en possession, ni consommer des drogues et/ou autres substances illégales.

Être professionnel et efficace ne permet pas  
d'être en état d'intoxication pendant vos fonctions.

## AUTRES ATTENTES DU DUCHÉ DE BICOLLINE

Les coordonnateurs de la Grande Bataille doivent voir à la fois au bien-être des participants et des volontaires et au bon fonctionnement de l'évènement. Ces responsabilités peuvent mener à une intervention auprès d'un volontaire pour un acte ou évènement qui va au-delà de l'énumération ci-dessus.

Le Duché se réserve le droit de ne pas discuter des détails du remerciement d'un volontaire qui ne peut répondre aux attentes. Une fois que les services d'un volontaire ne sont plus retenus, il doit remettre tout le matériel appartenant au Duché à un membre de l'équipe de coordination ou au Responsable Volontaires.

En situation de crise, il en va de la sécurité de tous que les volontaires respectent les protocoles en place. Vous devez consulter l'équipe de coordination de la Grande Bataille avant l'entreprise de toute action. Ceci inclut, mais ne se limite pas, à des déclarations à la presse ou sur les médias sociaux qui pourraient affecter de manière significative certains individus, leurs proches ou l'évènement lui-même.

## AVANTAGES D'ÊTRE VOLONTAIRE

Les volontaires de la Grande Bataille ont accès à plusieurs avantages détaillés dans le Tableau 1 ci-dessous et qui peuvent varier selon le nombre d'heures de volontariat total ou encore la nature de la tâche.

**Pour bénéficier des avantages, un volontaire doit offrir un minimum de huit (8) heures.**

Les avantages ne sont valides que pour l'évènement en cours  
et ne sont pas transférables à un autre participant.

Tableau 1: Avantages de la Politique de volontariat de la Grande Bataille de Bicolline 2025

| Avantage                  | Description / Critère   |
|---------------------------|---|
| <b>Inscription</b>        |   |
| Réduction à l'inscription | Une réduction du prix d'entrée est calculée en fonction de l'implication du volontaire. <sup>1</sup><br>À partir de 45 heures de volontariat, l'accès à la Grande Bataille est gratuit (excluant l'arrivée hâtive). |



| Avantage  | Description / Critère  |
|---|--|
| Pré-inscription                                       | Tous les volontaires ayant confirmé leur implication avant le 1 <sup>er</sup> avril pourront bénéficier d'une période de pré-inscription réservée (avril).   |
| Arrivée hâtive du vendredi 8 août                     | Gratuité pour les volontaires en fonction le vendredi 8 août ou le samedi 9 août <sup>2</sup> .  |
| Arrivée hâtive du samedi 9 août                       | Gratuité pour les volontaires en fonction le samedi 9 août ou le dimanche 10 août <sup>2</sup> .   |
| <b>Autres avantages</b>                               |  |
| Coupons rabais pour les repas                         | Tous les volontaires recevront des coupons rabais pour les repas par bloc de quatre (4) heures <sup>3</sup> .  |
| Accès rapide pour les points de services alimentaires | Tous les volontaires en service pourront bénéficier d'un accès rapide dans les points de services autorisés.   |
| Douches   | Une (1) douche au bloc sanitaire de l'Auberge par bloc de seize (16) heures de volontariat <sup>4</sup> .  |
| Item promotionnel (gilet ou autre)                    | Un (1) item promotionnel défini par le Duché pour seize (16) heures de volontariat.<br>Limite d'un (1) item promotionnel par volontaire.   |
| Accès gratuit au stationnement des volontaires        | L'accès gratuit pour une (1) voiture pour vingt (20) heures de volontariat.<br>Limite d'un (1) accès par volontaire.<br>L'accès est sur une base de « 1 <sup>er</sup> arrivé, 1 <sup>er</sup> servi ». |
| Espace des volontaires                                | Tous les volontaires ont accès à un espace repos/collations situé à l'arrière du bâtiment d'accueil.   |
| Soirée des volontaires                                | Tous les volontaires ont accès à la soirée de reconnaissance des volontaires qui se tiendra à l'Auberge en début de soirée le samedi de la Grande Bataille.  |

1. Les volontaires effectuant la cueillette des matières résiduelles reçoivent une réduction doublée.
2. Les membres de la famille (enfant ou conjoint) voyageant dans le même véhicule que le volontaire et résidant à la même adresse peuvent aussi bénéficier de l'accès à l'arrivée hâtive. Une preuve d'identité et de résidence sera exigée.
3. Les coupons rabais sont échangeables dans les points de services alimentaires autorisés.
4. Les volontaires agissant en tant que soigneur et les volontaires effectuant la cueillette des matières résiduelles reçoivent une (1) douche par journée où ils ont effectué ces tâches.